



Commune de LOCMIQUELIC

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

**DU DOSSIER DE MODIFICATION n°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
du 28 septembre au 30 octobre 2026**

Mise à disposition prévue par délibération du Conseil municipal du 17 septembre 2026

Objet de la mise à disposition :

Modification n°3 du **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)** approuvé le 23 janvier 2014 et modifié le 31 mai 2018 et le 12 février 2026.

Organisation :

La mise à disposition du public du dossier précité se déroulera du 28 septembre au 30 octobre 2026, soit pour une durée de 33 jours consécutifs, à la mairie de Locmiquélic, 27 rue de la mairie, aux jours et horaires d'ouverture habituels :

- Lundi, mercredi, vendredi de 8:45 à 12:15 puis de 13:15 à 17:15
- Mardi de 10:00 à 12:15 puis de 13:15 à 18:15
- Jeudi de 8:45 à 12:15 puis de 13:15 à 18:15

Chacun pourra consulter le dossier mis à disposition, prendre connaissance des éventuelles observations formulées et déposer ses propres observations sur un registre papier disponible aux jours et heures d'ouverture au public indiqués pendant toute la durée de la mise à disposition.

Evaluation environnementale

Par une décision rendue le 10 août 2026 (avis n°019301/KK AC PLU), la Mission régionale de l'autorité environnementale de Bretagne a dispensé le projet de modification n°3 du PLU d'évaluation environnementale.

Décision au terme de la mise à disposition :

Au terme de cette consultation, le Maire de la commune présentera le bilan de la mise à disposition devant le Conseil Municipal.

La modification du PLU devra ensuite être adoptée par délibération motivée.